

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 04 octobre 2012**

**Objet : Lignes de trésorerie**

L'an deux mille douze, le quatre octobre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt cinq septembre, se réunit en session ordinaire, salle des Trois Lacs, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

*En exercice : 15*

*Présents : 10*

*Votants : 10 Pour*

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE  
Mme Ghilaine JEANNOT PAGES  
Mr Bernard BROUILLE  
Mr Michel DA CUNHA  
Mr Didier BARDET  
Mme Isabelle DAVID (suppléante de Mme Broussolle)  
Mr Olivier DUCOURTIEUX  
Mr Bernard EBENSTEIN (suppléant de Mr Boulesteix)  
Mr Eric CORREIA  
Mr Bernard JAUVION

Conseiller Régional du Limousin  
Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin  
Vice Président du Conseil Général Haute Vienne  
Vice Président du Conseil Général de la Corrèze  
Vice Président du Conseil Général de la Creuse  
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive  
Conseiller municipal de la Ville de Limoges  
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges  
Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury  
Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Sont excusés :

Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant)  
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)  
Mr Pierre LEFORT (et son suppléant)  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (et son suppléant)  
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)

Conseiller Régional du Limousin  
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze  
Conseiller Général du Conseil général Haute Vienne  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive  
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

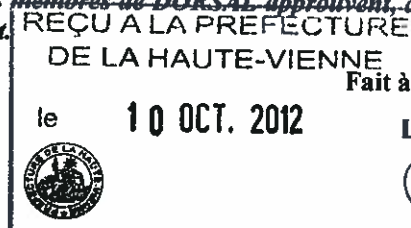
En référence à la délibération N°291 du 08 juin 2012, et sur demande du contrôle de la légalité, il convient de présenter une délibération complémentaire, claire et précise détaillant les caractéristiques des contrats de ligne de trésorerie en cours.

Le 8 juin dernier, une partie des informations a été présentée en séance sans être reformulée sur la délibération.

Les lignes contractées depuis le début de l'année avec la Caisse d'Epargne, dans la limite d'un million d'euros, sont donc les suivantes :

- 1<sup>ère</sup> ligne de trésorerie contractée le 03/01/2012 d'un montant de 150 000 euros sur un index Eonia, avec une marge de 2.62 %, une commission d'engagement de 0.20 % (soit 300 euros), une commission de gestion et de mouvement nulle et une commission de non utilisation de 0.25%. Cette ligne est arrivée à échéance le 2 juillet 2012 – LIGNE CLOTUREE A CE JOUR
- 2<sup>ème</sup> ligne de trésorerie contractée le 17/02/2012 d'un montant de 500 000 euros sur un index Eonia, avec une marge de 2.62%; une commission d'engagement de 0.20 % (soit 1 000 euros), une commission de gestion et de mouvement nulle et une commission de non utilisation de 0.25%. Cette ligne est arrivée à échéance le 17 mai 2012 – LIGNE CLOTUREE A CE JOUR
- 3<sup>ème</sup> ligne de trésorerie contractée le 17/05/2012 d'un montant de 500 000 euros sur un index Eonia, avec une marge de 2.50%; une commission d'engagement de 0.20 % (soit 1 000 euros), une commission de gestion et de mouvement nulle et une commission de non utilisation de 0.25%. Cette ligne arrivera à échéance le 16 novembre 2012
- 4<sup>ème</sup> ligne de trésorerie contractée le 02/07/2012 d'un montant de 300 000 euros sur un index Eonia, avec une marge de 2.10%; une commission d'engagement de 0.20 % (soit 600 euros), une commission de gestion et de mouvement nulle et une commission de non utilisation de 0.25%. Cette ligne arrivera à échéance le 02 janvier 2013

*Après en avoir délibéré, les membres de DORSAL approuvent, à l'unanimité, les diverses lignes de trésorerie contractées par le Président.*



Fait à Limoges, le 04 octobre 2012

Le Président de DORSAL,  
Alain LAGARDE

